



UNIVERSITÉ
PARIS
DESCARTES

FACULTÉ
DE DROIT



« L'UBÉRISATION »

L'APPRÉHENSION PAR LE DROIT D'UN PHÉNOMÈNE NUMÉRIQUE : L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE

Vendredi 2 décembre
Faculté de Droit
Salle des Actes
9h - 18h45

Inscriptions sur le site dédié
<http://cedagparisdescartes.wixsite.com/uberisation>

Sous la direction scientifique de Nathalie Martial-Braz

Avec la participation du Master 2 Droit des Obligations civiles et commerciales et du Master 2 Droit des Activités Numériques

